



Bilan 2020

des actions de promotion de la santé de la population dans la Municipalité de CHIPPIS

Label « Commune en santé »

La commune d'habitation influence l'état de santé de sa population. Votre commune peut influencer positivement et à long terme la santé de votre population et peut ainsi en tirer certains bénéfices : amélioration de l'image de la commune, bon moyen d'intégration, tremplin pour repeupler les clubs et les associations sportives, canalisation de la violence, limitation du dépeuplement, amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Etat des lieux des actions développées avec le soutien de la commune

Les tableaux ci-dessous mentionnent les mesures développées par la commune de Chippis dans les 6 domaines :

Politique Communale	10 mesures	Offres de loisirs	6 mesures	Famille et solidarité	11 mesures
Ecole	7 mesures	Santé au travail	5 mesures	Espaces publics	9 mesures

Les 48 mesures sont validées par Promotion Santé Valais dans le cadre de la labellisation.

Promotion santé Valais

Jean-Bernard Moix
Directeur

Mélanie Mc Krory
Resp label Commune en santé

Commune de Chippis

Olivier Perruchoud
Président

Claude-Alain Sewer
Secrétaire communal

Sion, le 18 juin 2021

I. Politique communale

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Politique communale ». Il s'agit de mesures témoignant d'un engagement ferme des autorités communales en faveur de la promotion de la santé : adoption d'un engagement écrit (modification du règlement communal, charte), modification organisationnelle de la commune (attribution de ressources financières, matérielles ou en personnel) ou changement structurel au sein de la commune. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
Accueil des nouveaux habitants et citoyens	2010 → Favoriser l'intégration des nouveaux habitants/citoyens	Présentation des Autorités communales et des sociétés du village aux nouveaux habitants/citoyens. Celle-ci est suivie par un cocktail dînatoire offert par la Municipalité. La déléguée à l'intégration est présente et à disposition des personnes conviées. La commune invite les sociétés locales à venir se présenter.	Nouveaux habitants/ citoyens de la commune	Annuelle	Aucun	David Rey Vice-président de la commune 079 611 48 49 david.rey@chippis.ch
Courrier d'accueil pour les nouveaux arrivants	2020 → Courrier d'accueil pour les nouveaux arrivants	Une lettre de bienvenue est adressée personnellement à tout nouvel-le arrivant-e. Le courrier mentionne la possibilité de rencontrer la déléguée à l'intégration et contient la brochure cantonale d'intégration complétée par une liste des mesures proposées/structures existantes sur la commune de Chippis.	Nouveaux habitants de la commune	Mensuelle (selon inscription au Contrôle des habitants)		David Rey Vice-président de la commune 079 611 48 49 david.rey@chippis.ch

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
Promotion civique	2010 → Marquer, de manière officielle, l'entrée dans la vie citoyenne pour les jeunes âgés de 18 ans.	Accueil par l'ensemble du Conseil communal au carnotzet bourgeois. Après un discours d'accueil du président, ceux-ci reçoivent un livre sur l'histoire de la commune ainsi qu'un bon dans un restaurant du village. La commune invite les sociétés locales à venir se présenter.	Jeunes âgés de 18 ans	Annuelle	Aucun	David Rey Vice-président de la commune 079 611 48 49 david.rey@chippis.ch
Tandem	2019 → Remplace Mairaines & Parrains culturels (2014-2019). La mesure a pour but de dynamiser l'accueil des nouveaux arrivants dans leur commune afin de faciliter leur intégration dans un nouvel environnement et leur participation à la vie sociale.	→ Le projet permet à tout nouvel arrivant (Suisse ou étranger) d'entrer en contact avec une personne bénévole, bien ancrée dans la commune d'accueil, afin de faciliter son intégration, de favoriser sa participation à la vie sociale et de simplifier les démarches quotidiennes, notamment l'accès aux ressources existantes ainsi qu'aux différentes institutions (école, associations, services communaux, etc.). La mesure vise à enrichir les liens sociaux en initiant des relations de partage et d'échange qui renforcent le « vivre ensemble » et le tissu social de la commune.	→ Tout nouvel arrivant, quels que soient son origine et son statut, souhaitant participer à la vie sociale de sa commune peut adhérer à la démarche.	Permanente et ponctuelle pour l'accompagnant-e	Aucun	Déléguée à l'intégration integration@chippis.ch et Béatrice de Miniac 079 510 21 57 beatricedeminiac@gmail.com

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
PIC 1 et 2 Valais	<p>Pic 1 : 2014-2017 Pic 2 : 2018-2021</p> <p>But générique : Harmonisation et développement des mesures d'accueil et de primo-information destinés aux détenteurs de titres de séjours officiels de moyenne et longue durée pour [...renforcer les mesures d'intégration déjà en place dans les cantons et les communes, de combler certaines lacunes et d'aplanir les différences régionales.]</p> <p>https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/integration/kip/2018-2021.html</p> <p>Les objectifs de la politique suisse en matière d'intégration s'inscrivent dans une base légale : la loi fédérale sur les étrangers (LEtr) et l'ordonnance sur l'intégration des étrangers (OIE).</p>	<p>Le poste de déléguée régionale (DRI) a été créé durant le PIC 1. Ce poste est à considérer comme un projet d'intégration : il est un relai de la politique fédérale au niveau des communes et permet la création de mesures complémentaires en lien avec les exigences la politique d'intégration fédérale et les besoins des communes, de la population cible.</p> <p>Cours de français : tout public</p> <p>Primo-information : tout nouvel arrivant (courrier de bienvenue, soirée d'accueil officielle, etc.)</p> <p>Intégration sociale : Fête interculturelle, population indigène et migrants des communautés représentées sur la commune de Chippis</p> <p>Semaine d'actions contre le racisme et les discriminations, ateliers de sensibilisation</p> <p>Maison des cultures - Le Cairn, Ville et Région de Sierre.</p> <p>Matinées parents</p> <p>Accompagnement à la naturalisation</p> <p>Info emploi (Lettres de motivation et CV)</p> <p>Rencontres emploi : femmes en activité ou recherche d'emploi</p> <p>Rencontres Femmes arabophones</p> <p>Cours de langue et culture d'origine</p> <p>Mesures gratuites ; participations financières parfois demandée lors de la remise de divers</p>	Public cible : personne au bénéfice d'un titre de séjour officiel de moyenne et longue durée	<p>Toutes les mesures d'intégration sont permanentes</p> <p>Espace régional pour le district de Sierre :</p> <p>Maison des cultures - Le Cairn, Avenue des Ecoles 6, 3960 Sierre</p> <p>Fête interculturelle : événement annuel</p>	<p>Pour les bénéficiaires, variable selon les activités</p>	<p>Bureau cantonal de l'intégration Avenue de la Gare 39 1950 Sion</p> <p>Coordinateur cantonal à l'Intégration 027 606 55 85 spm-integration@admin.vs.ch</p> <p>Olivier Milici, Responsable Centre de Compétences Intégration Valais 027 606 55 59 olivier.milici@admin.vs.ch</p>

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
	<p>Le travail d'intégration (PIC) s'articule autour de 8 points forts :</p> <p>Pilier 1 « Information et Conseil » PF 1) Primo-info et besoins particuliers PF 2) Conseil PF 3) Protection contre les discriminations</p> <p>Pilier 2 « Formation et travail » PF 4) Langue et formation PF 5) Encouragement préscolaire PF 6) Employabilité</p> <p>Pilier 3 « Compréhension et intégration sociale » PF 7) Interprétariat communautaire PF 8) Intégration sociale</p>	<p>documents, brochures, fascicules. Activité intégratives et cours de français par l'Espace interculturel de Sierre, association à portée suburbaine (Sierre et environs) Inscription annuelle Cours semi-intensifs CHF 300.--, écolage subventionné Cours intensifs CHF 100.-- + 300.-- d'écolage par session Cours intensif + CHF 100.-- + 500.--d'écolage par session Evaluation CECR CHF 150.--</p> <p>Activités intégratives : Gym et Bien-être, Natation*, Yoga, Parole Ecoute Partage, Relations humaines, Tricoter Papoter, Création Déco, Atelier culinaire, Biodanza, Chantons avec nos aînés, Ateliers thématiques *CHF 10.- prix entrée piscine Déléguée régionale à l'intégration : Entretien individuel, primo-info et conseil, protection contre les discriminations Courrier d'accueil adressé personnellement à tout nouvel-le arrivant-e et entretien sur demande. Accompagnement, conception et mise en œuvre de projets, Cours et formation.</p>				

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
Commission culture, loisirs et sports	Date : Avant 2000 But : Intégrer des citoyens dans la politique portant sur la culture et les loisirs de la Commune, organiser des activités culturelles et de loisirs.	La Commission organise les activités habituelles et en propose de nouvelles. Certaines de ces activités ont lieu chaque année (Noël des Aînés, Fenêtres de l'Avent et, nouveauté 2018, organisation d'un vide-greniers) ; d'autres sont ponctuelles (ex. En 2017, organisation en collaboration avec l'ECAV, d'une semaine d'exposition d'installations artistiques dans le village, suivie d'une conférence « L'art dans l'espace public).	Les habitants de Chippis	La commission est pérenne mais certaines activités peuvent varier.	Aucun	Martine Perruchoud Conseillère communale 079 464 40 04 martine.perruchoud@c hippis.ch
Aides aux sociétés locales	Date : Avant 2000 But : Les sociétés jouent un rôle essentiel pour l'intégration et plus particulièrement celle des enfants, la Commune a donc à cœur de les soutenir.	Ces aides sont accordées aux sociétés du village qui les sollicitent (actuellement, la Commune soutient : le football, la fanfare, le chant, le ski, le tennis, le théâtre, la gym, le corps de Dieu, la Guggen, la pétanque, Chippiart ...). Ces aides sont des subventions et/ou la prise en charge de frais spécifiques aux sociétés (électricité, entretien des terrains de foot...) et/ou la mise à disposition de locaux. Elles tiennent compte des besoins des sociétés, de leur implication dans la vie villageoise et de la formation qu'elles offrent aux jeunes.	Tous les habitants de Chippis peuvent en profiter soit en faisant partie d'une de ces sociétés soit en assistant aux manifestations qu'elles organisent.	Cette aide a lieu chaque année mais le montant peut varier en fonction des finances de la Commune.	Les prix varient selon les sociétés et les manifestations.	Martine Perruchoud Conseillère communale 079 464 40 04 martine.perruchoud@c hippis.ch

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
Animatrice socioculturelle	Engagée par la Commune en 2017, à la suite du projet pilote « vallées latérales » lancé en 2014 pour identifier les besoins de la jeunesse et développer l'offre d'activités extrascolaires.	Elle identifie les besoins et développe des actions et des projets socio-culturels de complémentarité avec les sociétés existantes. Les projets mis en place : animations mobiles, char de carnaval, animation enfants de la fête interculturelle seront détaillés dans leurs rubriques respectives.	Actuellement, surtout les 8-15 ans mais des projets sont en discussion pour les 15-25.	L'engagement a été renouvelé en 2018 et devrait se pérenniser.	Aucun	Evelyne Emery Animatrice socioculturelle 079/587 19 14 animation@chippis.ch
Youp'là bouge crèches en mouvement	2018 Permettre aux jeunes enfants d'explorer et bouger en soutenant au maximum leur potentiel en termes de mouvement spontané (grimper, sauter, rouler...), améliorant ainsi la coordination, l'endurance, l'équilibre et la confiance en soi.	Youp'là bouge est un projet qui propose aux éducateurs et éducatrices de l'enfance une palette de formations autour du mouvement ainsi qu'un soutien professionnel et financier pour l'aménagement d'un espace favorable à la mobilité des enfants. Il offre également un label renouvelable tous les deux ans.	Enfants fréquentant la crèche-UAPE « Trait d'Union »	Permanente	La tarification des prestations de garde se base sur le revenu imposable : Cat. 1 : 0 à 60'000 CHF Cat. 2 : 60'001 à 120'000 CHF Cat. 3 : 120'001 CHF et plus	Laura Zufferey Responsable Crèche-UAPE 078 672 13 09 laura.zufferey@cms-smz.ch



I.POLITIQUE COMMUNALE



Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
Mérite communal	Date : Depuis plus de vingt ans But : Attribuer un mérite sportif, culturel ou une action en faveur de la commune	Il s'agit d'une reconnaissance remise par la commune durant la soirée d'accueil des nouveaux citoyens pour mettre en valeur une personne ou un club talentueux dans le domaine culturel ou sportif.	La personne ou le club choisi par la commission culturelle	Annuelle (en principe)	Aucun	Martine Perruchoud Conseillère communale 079 464 40 04 martine.perruchoud@c hippis.ch

II. Offres de loisirs

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Sociétés, animations, fêtes et soirées ». Il s'agit d'installations, d'animations ou d'offres de loisirs visant à améliorer la santé des habitant-e-s ou à favoriser les liens sociaux. Ces prestations sont soit accessibles à toutes et à tous, soit s'adressent à une population spécifique. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
Passeport Vacances	Date : Débute en 2005 But : Proposer des activités pour les enfants durant les vacances d'été.	Chaque année le comité du passeport-vacances organise une à deux semaines d'activités pour les enfants en âge de scolarité. Exemples 2018 : Forêt Aventure à Vercorin / Hip-hop / Roller / Chocorama / Réparation de vélo / BMX / Initiation à une balade à cheval / Bowling / Baseball / Stand-up / Paddle	Les enfants de la 1H à la 11 H	Permanent : chaque année en été.	1-4 activités : 40.- 5-7 activités : 60.- 8-10 activités : 80.- PS : Ces coûts ont été baissés pour 2018.	Laurianne D'Alessandro Membre du comité 079/218 93 79 lauri@netplus.ch
Cours de gym Pro Senectute	Date : Depuis 2013 But : Améliorer la mobilité des aînés.	Ces cours organisés par Pro Senectute ont lieu le jeudi à de 9h à 9h45 et visent à permettre aux aînés de découvrir ou retrouver le plaisir du mouvement, prendre conscience de leur corps et développer leur bien-être physique	Les aînés	Ce cours est organisé chaque année.	Prix : 5.- le cours	Christine Amrani-Reynard Monitrice 078 712 43 02
Animations mobiles	Date : Elles débutent en 2015 et prennent leur forme actuelle en 2017 But : Divertir les enfants grâce à des projets participatifs et intégratifs.	La saison débute avec une chasse aux œufs durant les vacances de Pâques et se termine par une fête d'Halloween. Entre les deux, des animations ont lieu le mercredi de 14h30 à 17h30 en avril, mai, juin, septembre et octobre.	Le public visé est les enfants de 8-15 ans. Les parents et les grands-	Mesure permanente : les animations ont lieu chaque année.	Aucun	Evelyne Emery Animatrice socioculturelle 079/587 19 14 animation@chippis.ch

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
	On vise à toucher surtout les enfants qui ne sont pas intégrés dans les sociétés villageoises.	Les activités sont organisées par l'animatrice socioculturelles et des monitrices qui sont secondées par des mini-monitrices (jeunes de la commune fonctionnant comme aide-monitrice non professionnelle)	parents, les petits frères et sœurs sont également les bienvenus.			
Verre luisant	Date : Déjà en place en 2009. But : Voyager en toute quiétude en fin de soirée.	Service de bus nocturnes de Ballestraz donnant la possibilité de rejoindre son domicile en toute tranquillité tous les vendredis et samedis soir de l'année.	En principe tous les noctambules de la Commune, en réalité les jeunes.	Permanente	Prix du billet pour chaque course : CHF 5.- quel que soit le trajet effectué sur la ligne Sion-Sierre.	Cars Ballestraz Rue des Etreys 14 3979 Grône 027/458 21 51
Cabines jeux et livres	2019 But : Valoriser le jeu et la lecture. Éviter le gaspillage. Développer la conscience citoyenne face au bien commun.	Deux cabines ont été transformées, l'une pour les jeux et l'autre pour les livres. Chacun peut apporter des livres ou des jeux en bon état et chacun peut se servir. La gestion de la cabine de jeux est assurée par les jeunes (8-13 ans) aidés en cela par l'animatrice socioculturelle.	Tous les habitants	Permanente	Aucun	Martine Perruchoud Conseillère communale 079 464 40 04 martine.perruchoud@chip pis.ch
Accueil des jeunes (13-18 ans)	2021 Offrir un espace de rencontre pour les jeunes.	Un local sera mis à disposition pour les jeunes le vendredi en début de soirée. Une animatrice sera présente.	Tous les 13-18 de la commune	Les vendredis	Aucun	Evelyne Emery Animatrice socioculturelle 079 587 19 14 animation@chippis.ch

III. Famille et solidarités

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Famille et solidarité ». Il s'agit de mesures sociales, cherchant à renforcer les compétences favorables à la santé des familles ou faisant référence à une étape de la vie particulière (petite enfance, grossesse, parentalité, retraite, etc.). Cette catégorie comprend également les prestations délivrées au domicile ou relatives à la sphère privée. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
Semaine d'actions contre le racisme et les discriminations, ateliers de sensibilisation	Projet régional disponible depuis 2014 La Semaine d'actions contre le racisme (SACR) s'inscrit dans le cadre des événements annuels visant à souligner <i>la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale</i> célébrée le 21 mars. Elle est réalisée en complément à toutes les actions quotidiennes d'éducation.	La SACR constitue un moment privilégié de réflexion, d'échange, de sensibilisation aux valeurs démocratiques ainsi qu'à l'importance des rapprochements et contacts interculturels. Sont programmés – Atelier pour les écoles – Sensibilisation aux préjugés et stéréotypes – Expositions et spectacles Tables rondes, etc.	Tout public Certaines actions sont destinées à un public « ciblé » par exemple les ateliers et spectacles pour enfants qui nécessitent une réalisation adaptée à la tranche d'âge	Annuelle, au mois de mars Durée : de 7 à 10 jours NB : certaines mesures sont proposées tout au long de l'année	Aucun	Semaine cantonale Bureau cantonal de l'intégration Avenue de la Gare 39 1950 Sion Coordinateur cantonal à l'Intégration 027 606 55 85 spm-integration@admin.vs.ch Actions Chippis/District de Sierre Déléguée à l'intégration integration@chippis.ch

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
Cours de français tout public	Depuis 1996, date de création de l'Espace interculturel de Sierre, association à portée suburbaine (Sierre et environs). L'EIS propose également des activités intégratives selon un programme annuel	Cours collectifs de niveaux débutants à avancés (Alpha à B2) Cours privés selon les besoins/demandes Evaluation CECR	Tout public, généralement dès 16 ans	Permanents Les cours sont organisés selon le plan de scolarité du canton du Valais Des cours spécifiques peuvent être mis en place sur demande	Inscription annuelle Cours semi-intensifs CHF 300.--, écolage subventionné Cours intensifs CHF 100.-- + 300.-- d'écolage par session Cours intensif + CHF 100.-- + 500.--d'écolage par session Evaluation CECR CHF 150.--	Espace Interculturel Sierre (EIS) Rue Monderèche 7 CP 365 CH - 3960 Sierre 027 455 32 76 espacesierre@bluewin.ch
Soutien à l'achat de sacs taxés	2018 Soutenir financièrement les familles et les personnes âgées, malades ou souffrant d'un handicap, vivant à domicile, qui doivent utiliser de manière durable des protections contre l'incontinence produisant un volume important de déchets	Pour les familles : distribution dès la naissance, respectivement l'anniversaire a) naissance 50 sacs b) 1 ^{er} anniversaire 50 sacs c) 2 ^{ème} anniversaire 50 sacs Pour les personnes âgées, malades ou souffrant d'un handicap, vivant à domicile : 45 sacs/an remis en 3x à domicile par le CMS ou à	- 44 Enfants de 0 à 3 ans révolus - env. 20 personnes âgées, malades ou souffrant d'un handicap	Permanente	Aucun	Administration communale Grande Avenue 5 commune@chippis.ch 027 455 13 03

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
		aller chercher au magasin du CMS (Sierre) avec attestation médicale				
Appartements Domino	2017 Réunir selon le modèle de la co-location 4 à 6 personnes âgées sous un même toit. Les Domino apportent un sentiment de sécurité et des opportunités de conserver des contacts sociaux dans l'usage des espaces communs.	Domino, DOMIcile Nouvelle Option, propose des petites unités de vie intégrées à la vie d'un immeuble, d'un quartier, d'un village. Ce sont des appartements intégrés à encadrement médico-social gérés par le CMS. Encadrement médico-social selon les besoins, logement adapté et intégré. Chaque co-locataire possède un lieu de vie privé, respectant ainsi l'intimité et l'indépendance. Frais d'aide et de soins à domicile à charge du locataire après déduction des participations des diverses assurances sociales.	Personnes âgées	Permanente	Loyer et frais inhérents à une location. Location (loyer, charges) de 550 à 1200.- /mois	Centre médico-social de la région de Sierre Hôtel de Ville – Rue du Bourg 12A Case postale 280 3960 Sierre sierre@cms-smz.ch 027 455 51 51
Rencontres de l'Avent	Date : Déjà en place en 2009 But : Rencontres conviviales et collaboration avec les voisins	Chaque dimanche de l'Avent, une famille ou tous les habitants d'un immeuble préparent un apéro (vin	Tous les habitants	Mesure pérenne : chaque semaine de décembre.	Apéro gratuit et crousille. Dons reversés à une association	Martine Perruchoud Conseillère communale 079 464 40 04 martine.perruchoud@chippis.c

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
		chaud...) et leurs voisins apportent des gâteaux, des apéros salés... Ces apéros de l'Avent ont lieu dans la rue et sont ouverts à tous les habitants du village.			caritative (ex. En 2017, l'antenne valaisanne trisomie 21)	h
Noël des Aînés	Date : Depuis plus de vingt ans But : Permettre à nos Aînés de se divertir et de se retrouver.	L'avant-dernier dimanche avant Noël, une fête est organisée pour les Aînés de la Commune. Elle commence à 11h30 par l'accueil officiel et l'apéro. Elle continue par un repas suivi d'un petit spectacle. L'après-midi se poursuit avec un bal puis une tombola et se termine par un goûter vers 17h30.	Les retraités de la Commune et les veuves et veufs de plus de 50 ans.	Une fois par année chaque année.	Le Noël des Aînés est gratuit.	Martine Perruchoud Conseillère communale 079 464 40 04 martine.perruchoud@chippis.ch
Repas des 60+ et loto	Date : Depuis 2011 voire plus tôt But : Permettre aux aînés de se faire des connaissances autour d'un bon repas.	Le Club des Aînés de Chippis organise avec le soutien de Pro Senectute, des repas un vendredi par mois pour les aînés. Ceux-ci sont suivis d'un loto. Ces rencontres permettent un contact direct et régulier entre les autorités et le comité de 60+.	Les habitants de Chippis ayant 60 ans et plus.	Permanente	10.- pour le repas 3.- pour le loto	Roberte Meichtry Responsable 078 675 35 33

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
Fête interculturelle	2011 La fête interculturelle permet de tisser des liens entre les habitants du village et permet également l'intégration et le partage des cultures tant au niveau culinaire que culturel	La journée qui dure de 11h à 23h a pour thème principal la rencontre de l'autre. En plus d'une exposition sur le thème de l'intégration des communautés étrangères dans la région, des danses folkloriques et des musiciens se présentent sur la scène. Les plats et boissons issus de chaque communauté sont présentés par celles-ci dans des stands décorés aux couleurs du pays. La seule restriction imposée est celle d'un prix plafond de 6 CHF qui doit permettre aux visiteurs de profiter des spécialités culinaires de plusieurs stands. Aussi, afin que tout le monde puisse profiter pleinement de la journée, des activités sont organisées pour les enfants par une animatrice socio-culturelle. Finalement, la fête répond à des enjeux écologiques et participatifs : toute la	Habitants de Tous les habitant de Chippis et des environs	Annuelle	- 6.- par menu et boissons non-comprises - Vaisselles sous caution	David Rey Président du comité d'organisation 079 611 48 49 david.rey@chippis.ch

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
		vaisselle est mise à disposition sous caution et chaque communauté participe, à tour de rôle, au nettoyage des tables pendant la manifestation.				
Anniversaire à l'entrée des 90 ans	Date : 2012 ou antérieure. But : Rencontre conviviale avec les nonagénaires et aide financière.	A l'entrée dans leur nonantième année, les habitants du village invitent, s'ils le désirent, le conseil communal à leur fête d'anniversaire. A cette occasion, un chèque de 1000.- leur est offert.	Les nonagénaires	Permanente	Rien ou cinq personnes de plus à leur fête.	Olivier Perruchoud Président de la commune 078 863 62 87 olivier.perruchoud@chippis.ch
Concours de décorations de Noël	2020 Égayer le village, intégrer des volontaires dans ce projet et inciter les habitants, particulièrement les parents avec leurs enfants, à se promener dans le village.	Les habitants, qui le souhaitent, s'inscrivent au concours et décorent leur maison. La commission culturelle envoie un flyer avec le chemin des décorations de Noël. Les promeneurs peuvent voter pour leur décoration préférée.	Tous les habitants	Chaque année	Aucun	Martine Perruchoud Conseillère communale 079 464 40 04 martine.perruchoud@chippis.ch

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
Magasin d'alimentation	Depuis 2020 But : offrir à la population de Chippis et tout particulièrement aux personnes âgées et à mobilité réduite un magasin d'alimentation	La société Edelweiss Market, en collaboration avec la commune de Chippis est venue s'implanter dans notre village et propose une gamme de produits généralistes et de producteurs locaux afin de satisfaire la demande de la population chippillarde.	Tous les habitants de Chippis et des environs	Permanente	Aucun	Siggen Philippe Conseiller communal 078 825 11 00 philippe.siggen@chippis.ch

IV. Ecole

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Ecole ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées à l'école. Elles cherchent à renforcer les compétences des élèves ou des enseignant-e-s en matière de santé ou à amener un changement structurel au sein de l'établissement (réaménagement de la cour de récréation, engagement de la direction, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
Journée de ski	Nouvelle formule en 2020 But : Permettre aux enfants d'apprendre à skier.	Les élèves de la 3H à la 8H ont quatre journées de ski durant lesquelles, ils sont encadrés par les professionnels de l'école suisse de ski de Vercorin.	Élèves de la 3H à la 8H	Annuelle	Aucun	Martine Perruchoud Conseillère communale 079 464 40 04 martine.perruchoud@chippis.ch
Cours de musique	Année scolaire 2021-2022 Meilleure formation musicale pour les élèves	Un enseignant de musique a été engagé en raison de 30' par classe.	Élèves de la 1H à la 8H	Chaque année	Aucun	Anne-Laure Schwery Responsable de centre 078 755 41 56
Prévention écrans	Année scolaire 2021-2022 Favoriser un meilleur usage des écrans.	Diverses activités seront organisées dans le cadre de l'école et de l'animation socioculturelle. Il y aura, entre autres, des interventions dans les classes en 1et 2H ainsi qu'en 7H, une sensibilisation lors des rencontres de parents d'élèves, une campagne d'affichage et la distribution de flyers aux jeunes parents.	Parents et enfants de la commune	Certaines mesures comme la campagne d'affichage seront ponctuelles, mais les interventions dans les classes et auprès des parents auront lieu chaque année.	Aucun	Evelyne Emery Animatrice socioculturelle 079 587 19 14 animation@chippis.ch Anne-Laure Schwery Responsable de centre 078 755 41 56

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
Association des parents d'élèves	Date : Avant 2000 But : Organiser des activités et informations pour les enfants et/ ou les parents	L'APE organise pour les classes un spectacle à Noël, encadre les enfants lors du cortège de carnaval, offre une séance cinéma à Pâques et organise une fête avant les grandes vacances. Lors de cette fête, un repas est offert aux enfants et proposé aux parents puis divers ateliers sportifs ou ludiques sont mis en place pour les enfants. L'APE organise aussi, à l'occasion, des conférences pour les parents.	Elèves de l'école primaire et leurs parents	Permanente	Aucun	Sarah Prosperetti Présidente de l'APE 079 391 84 72
Carnaval des écoles	Date : Depuis 2011 But : Intégrer les enfants, faire plaisir aux parents et, plus généralement, offrir un beau cortège de carnaval et une soirée festive à la population (rencontre et intégration)	L'UAPE et les plus petites classes font leurs costumes dans le cadre de l'UAPE et de l'école, les plus grands s'inscrivent à des ateliers pour préparer un char et leurs costumes avec l'animatrice socioculturelle. Les classes et le char sont intégrés dans le cortège de carnaval organisé par la société de carnaval. Le cortège est suivi d'une soirée festive à la salle de gym qui débute avec un bal pour les enfants et continue avec les concerts de Guggen. Des repas et des boissons sont servies à cette occasion	Enfants, parents, population	Pérenne : une fois par année	Gratuité (une crousille circule durant le cortège mais n'y participent que ceux qui le veulent bien). Les repas et boissons sont bien sûr à payer.	Corinne Amacker Présidente du comité 079 541 87 46 Florian Emery Membre du comité 079 208 16 56

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
Agenda scolaire	Début : 2016 But : La direction des écoles de Chippis, Chalais et Grône a décidé d'éditer un agenda scolaire qui permette de faire passer un certain nombre d'informations concernant la santé et les règles de comportement.	Chaque élève reçoit un agenda scolaire, dans lequel, les parents et les élèves trouvent notamment -un règlement scolaire qui insiste sur le respect et que parents et enfants doivent signer ; -une explication des relations parents-enfants-école ainsi que des droits et devoirs de chacun ; -une mise en garde sur les dangers du net et les « 10 commandements » de la sécurité sur le net ; -une présentation de la médiation ; - une présentation, sous forme de BD, de collations bien gérées (tant pour les dents que pour la faim) ; -une présentation du service de garde d'enfants malades à domicile de la Croix-Rouge.	Elèves et parents	L'agenda est distribué chaque année.	Gratuit à partir de 2018. Avant 5.- par agenda	La responsable du centre scolaire : SCHWERY Anne-Laure 078 755 41 56 La direction de l'AEPCORG : BONVIN Florentin 027 459 22 55
Jardin permaculture	Depuis 2017 But : sensibiliser les enfants à une gestion durable et saine de l'environnement, compléter leurs cours de science et les inciter à « apprivoiser » les fruits et les légumes.	Les élèves de 3H et leur maîtresse cultivent un petit jardin en permaculture.	Elèves de 3H avec ouverture possible aux autres degrés.	Nous ne savons pas encore si le projet sera repris par les 3H de l'année prochaine ou dans d'autres projets (autre degré, animation ...). Sous une forme ou une autre, le jardin devrait perdurer.	Aucun	La responsable du centre scolaire : SCHWERY Anne-Laure 078 755 41 56

IV. ECOLE

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
Mini centre de tri dans les écoles	Depuis 2017 But : Sensibiliser les enfants au tri des déchets.	En 2017, les enseignants du centre scolaire de Chippis ont décidé de faire du tri des déchets, leur projet de centre pour l'année 2017-2018. Chacun abordera le sujet en classe avec ses élèves et la commune équipera l'école afin de permettre le tri des déchets par les enfants. Ainsi, les deux bâtiments scolaires ont été équipés de poubelles pour les ordures ménagères, le papier, le PET et l'alu. Un composteur a été installé à l'extérieur sur la pelouse. Les enfants trient leurs déchets et les employés des TP vident les différents conteneurs quand ils sont pleins. Exception faite du compost qui est récupéré pour le jardin de permaculture.	Elèves de la 1H à la 8H.	L'accent spécial mis dans les cours sur le tri des déchets sera ponctuel, mais le tri des déchets à l'école va perdurer.	Aucun	

V. Santé au travail

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Economie et commerce ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées au sein d'une ou plusieurs entreprises. Elles cherchent à renforcer les compétences des employé-e-s ou de la direction en matière de santé ou à amener un changement structurel dans les entreprises (engagement de la direction, installation de douches, amélioration du climat, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
Commission des apprentis	Pendant longtemps les apprentis étaient gérés par la commission scolaire. Depuis 2017, une commission des apprentis a été constituée. Le but de la commission est de vérifier que tout se passe bien pour les apprentis effectuant leur apprentissage sur la Commune et d'apporter un soutien aux apprentis qui se retrouvent sans contrat d'apprentissage.	Visites des apprentis faisant leur apprentissage dans les entreprises situées sur la commune (les visites ont lieu en principe la première année d'apprentissage et font l'objet de rapports). Soutien aux apprentis ayant arrêté un apprentissage : la commune envoie un questionnaire à tous les apprentis domiciliés sur la Commune qui ont arrêté leur apprentissage et offre son soutien aux jeunes qui le souhaitent pour retrouver une nouvelle place d'apprentissage.	Les apprentis qui travaillent ou habitent sur la Commune.	Permanente	Aucun	Martine Perruchoud Conseillère communale 079 464 40 04 martine.perruchoud@chippis.ch
Rencontre avec les entreprises locales	Avant 2000. Le conseil communal rencontre les directions de Novelis et de Constellium. Une année par entreprise et une année reçue par la commune et l'autre par	Visite des sites industriels. Séance d'information et d'échange. Repas en commun. Les thématiques suivantes sont systématiquement abordées :	La direction de l'entreprise représentée par 3 à 5 personnes et les 5 conseillers communaux.	Annuelle	Aucun	Olivier Perruchoud Président de la commune 078 863 62 87 olivier.perruchoud@chippis.ch

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
	l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> - Santé - Pollution et nuisances pour la population - Conditions de travail et normes de sécurité 				
Soutien à la formation professionnelle des jeunes (cours d'appui)	Date : Depuis avant 2011 But : soutenir les apprentis qui ont des difficultés pour réussir leurs cours.	Chippis, par le biais du CMS, permet aux apprentis de suivre des cours d'appui. Ceux-ci sont donnés principalement en français, math, allemand, anglais, comptabilité. Ces cours s'adressent en priorité aux apprentis qui rencontrent des difficultés scolaires aux cours professionnels.	Apprentis en difficulté (10 % à 20 % des apprentis ont recours une fois durant leur formation à ce service payé par la commune de résidence).	Permanente	Aucun	Secrétariat communal : SEWER Claude-Alain 027 455 13 03
Défibrillateur dans le village de Chippis + formation	2018 Buts : - Permettre à la population de Chippis de bénéficier d'une assistance médicale de premier secours en cas de malaise cardiaque d'une personne lambda. - Former le personnel communal et la population de Chippis afin que celle-ci puisse utiliser correctement le défibrillateur en cas d'urgence.	Partout dans le monde, les arrêts cardiaques subits (ACS) sont l'une des causes principales de décès. Les chances de survie des victimes dépendent de la rapidité de réaction des témoins directs. Un défibrillateur est un appareil portable qui fonctionne au moyen d'une batterie. Le défibrillateur analyse l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est automatique, ce qui évite toute	Toute la population de Chippis et en particulier le personnel communal	Permanente La formation a lieu tous les deux ans.	Aucun	David Rey Vice-président de la commune 079 611 48 49 david.rey@chippis.ch

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
		<p>décision à l'utilisateur. Les électrodes sont placées sur la peau du patient. Si le défibrillateur détecte un rythme choquable, l'appareil délivre une défibrillation.</p> <p>La réanimation cardio-pulmonaire associé à une défibrillation précoce augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire présentant une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte.</p> <p>Les défibrillateurs procèdent automatiquement au diagnostic de la fibrillation ventriculaire. Ils sont utilisables par les secouristes, les médecins et professionnels de la santé mais aussi par le grand public.</p> <p>Formation</p> <p>Une séance de formation est organisée par la Commune de Chippis chaque législature ; il est prévu de profiter de cette occasion pour donner une information plus générale sur les mesures à prendre</p>				

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
		en cas d'arrêt cardiaque. La formation est ouverte à toute la population ainsi qu'au personnel de l'administration et des travaux publics.				
Ergonomie aux postes de travail	Changement du matériel de bureau selon les besoins.	En 2012, achat d'un nouveau véhicule pour les TP, surcoût pour des sièges confortables à suspension à air et benne basculante sur 3 côtés et radio CD. En 2017, nouvelles chaises ergonomiques et écrans de PC doublés. Tenue à jour du mobilier et ordinateurs de bureau, chaises pour enseignants, etc.	Tout le personnel communal	Ponctuelle Annuelle régulière	Aucun	Olivier Perruchoud Président de la commune 078 863 62 87 olivier.perruchoud@chippis.ch

VI. Espaces publics et infrastructures

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Espaces publics et infrastructures ». Il s'agit de mesures qui visent à réduire les influences physiques et chimiques nocives (bruit, fumée), à maintenir ou améliorer les ressources naturelles (eau, air, forêt) ou à créer des installations favorables à la santé sur le territoire communal (pistes cyclables, parcours balisés, places de jeux ou de sport). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
Zones 30 km/h	2009 La zone 30 c'est : - Favoriser la convivialité entre les usagers, - réduire la distance d'arrêt, - réduire les nuisances. Pour : plus de qualité de vie, plus de sécurité, plus de tranquillité.	L'ensemble du village de Chippis, excepté la route cantonale, est desservi par des routes dont la vitesse est limitée à 30 km/h.	Toute la population de Chippis	Permanente	Aucun	Administration communale Grande Avenue 5 commune@chippis.ch 027 455 13 03
Patinoire naturelle	Chippis a toujours possédé un espace de glace naturelle quand les conditions hivernales le permettaient afin de favoriser le sport en plein air.	3 jeunes du village sont engagés par la commune pour s'occuper de fabriquer la glace et ensuite l'arroser toutes les nuits et de l'entretenir. Ils sont rendus responsable de cette infrastructure pour pouvoir continuer d'en bénéficier.	Toute la population de Chippis et surtout les élèves qui, quand les conditions de la glace le permettent vont pratiquer le patin à la place de la gym en salle.	Annuelle Décembre, janvier et février.	Aucun	Fabien Aymon Conseiller communal 079 706 03 11 fabien.aymon@chippis.ch

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
Places de jeux pour enfants	<p>2005 Parapet : réfection et nouveaux aménagements.</p> <p>2010 Centre scolaire : Aménagement d'un nouvel espace de jeux.</p> <p>2018 Foulon : réaménagement de l'espace vert.</p> <p>2021 Parapet : 2^{ème} réfection. Aménagement d'un nouvel espace de jeux et de détente pour enfants et adultes</p>	<p>Chippis a toujours possédé 3 places de jeux en différents quartiers. Elles sont maintenant aux normes (bpa) et favorisent les échanges interculturels et de générationnels. Chaque place de jeu est organisée de façon à ce que les adultes qui accompagnent les enfants puissent disposer de suffisamment de bancs pour attendre et surveiller. Nous avons constaté que cela favorisait les échanges interculturels et inter générationnels (ce sont souvent les grands-parents). Ces lieux sont par ailleurs souvent fréquentés par les mamans sans activité professionnelle et sont, de fait des espaces d'intégration.</p>	Tous les enfants avec leurs parents et ou grands-parents.	Permanente	Aucun	<p>Fabien Aymon Conseiller communal 079 706 03 11 fabien.aymon@chippis.ch</p>
Bancs pour aînés	Avant 2010 maintenir la mobilité des aînés en leur permettant des pauses durant leurs promenades	Pose et entretien de bancs à différents endroits de la Commune	Toute la population, en particulier les aînés qui ont demandé cette mesure	Permanente	Aucun	<p>Claude-Alain Sewer Secrétaire communal 027 455 13 03 claude-alain.l.sewer@chippis.ch</p>

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
Place du Foulon	En 2012, afin de disposer d'un espace de jeu extérieur pour les jeunes adolescents.	Aménagement d'un terrain multi-sports équipé à la place du Foulon.	Toute la population de Chippis et des environs.	Permanente	Aucun	Fabien Aymon Conseiller communal 079 706 03 11 fabien.aymon@chippis.ch
Parcours cyclistes balisés	2019 Permettre au plus grand nombre de pratiquer le cyclisme de loisirs dans un environnement attrayant et dans des conditions de sécurité adéquates.	Participation au développement d'itinéraires balisés de vélo de route axé sur les loisirs (cyclo-loisirs) dans la région de Sierre. Sur territoire communal strictement, passage d'un parcours cyclo-loisirs à la découverte des villages de la région et de leur patrimoine.	Tout-public	Permanente	Aucun	Interne : David Rey Vice-président de la commune 079 611 48 49 david.rey@chippis.ch Externe : Valrando Sébastien Métrailler Responsable 027 327 35 84 valrando@cylo.ch
Prêt de vélos Valais-roule	2018 Favoriser la pratique du vélo, la mobilité douce (test de matériel), compléter l'offre touristique à destination de Chippis	De juin à octobre, du mercredi au dimanche, possibilité de louer des vélos et des vélos électriques à des prix raisonnables, pour les vélos, 4 premières heures gratuites. Cette mesure permet également d'engager une personne de la commune comme à la recherche d'un emploi ou en fin de droit du chômage comme "gardien"	Tout-public	Annuel	Variable selon le matériel, pour les vélos standards, gratuit les 4 premières heures. Cf www.valaisroule.ch	Claude-Alain Sewer Secrétaire communal 027 455 13 03 claude-alain.sewer@chippis.ch

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>
Interdiction aux poids lourds de traverser le village	2009, Réduire les nuisances sonores, la pollution et les risques d'accident sur les routes à l'intérieur du village.	Obliger la circulation des poids lourds à emprunter la route cantonale de transit. Cette mesure a été mise en place en même temps que le projet "zone 30" ci-dessus.	Toute la population de Chippis.	Permanente	Aucun	Fabien Aymon Conseiller communal 079 706 03 11 fabien.aymon@chippis.ch
Passerelle de la Navizence	2021 But : Permettre à la population de Chippis de se promener et ainsi d'effectuer une activité physique : la marche	En 2018, l'ancienne passerelle a été détruite par les intempéries (crue de la Navizence). Le Conseil communal a donc décidé de reconstruire une nouvelle passerelle afin que les promeneurs puissent à nouveau rejoindre les deux rives de la Navizence	Habitants de Chippis et des environs	permanente	Aucun	Olivier Perruchoud Président de la commune 078 863 62 87 olivier.perruchoud@chippis.ch

Points forts et propositions de mesures complémentaires et d'améliorations

La commune de Chippis obtient le renouvellement du label 3*** avec un nombre de 48 mesures. La qualité du bilan et des mesures de promotion de la santé attestent particulièrement de l'engagement des autorités communales de Chippis pour la promotion de la santé des citoyennes et citoyens. Les domaines « politique communale » et « famille et solidarité » bénéficient d'un grand nombre de mesures et démontrent l'importance accordée au maintien du lien social, de la vie dans le village mais aussi dans le domaine de l'intégration. Les nombreux projets futurs de la commune de Chippis témoignent de l'engagement et du dynamisme des autorités communales et de la population. Nous félicitons les autorités communales pour leur engagement en faveur du vivre ensemble et du bien-être de leurs habitants.

Ci-dessous, les propositions de mesures complémentaires ainsi que les nombreux projets de la commune de Chippis :

Lacune (description)	Proposition de mesure
<p>Politique communale</p> <p>Point fort : de nombreuses sociétés sportives et des offres variées.</p> <p>Points faibles : peu de mélange de population, peu d'efficacité des flyers, pas de vision globale de l'offre.</p>	<p>Intégrer la promotion de la santé au sein d'une commission existante ou création d'une commission communale en faveur de la promotion de la santé et qui aurait un caractère transversal. Insérer une ligne dans le budget communal traitant de la promotion de la santé.</p> <p>Réflexions pour améliorer la visibilité de l'offre et les moyens de communication pour atteindre les différents publics cibles.</p>
<p>Offres de loisirs</p>	<p>Développer davantage de mesures sur le territoire communal à destination des jeunes. Prendre exemple sur l'engagement des mini-moniteurs de l'animation mobile.</p> <p>Des mesures peuvent être développées dans le cadre d'une participation des jeunes afin qu'elles correspondent à leurs besoins spécifiques. Possibilité de créer un world café destiné au public des jeunes, afin de bien cerner les besoins et les opportunités.</p> <p>Midnight sports : https://www.ideesport.ch/ideesport-geschichte/midnightsports/</p> <p>Journal d'informations culturelles et sportives : La commission culturelle fera paraître trois fois par année un journal qui sera distribué gratuitement à tous les habitants. Ce journal a pour but de créer du lien social et de soutenir les sociétés locales. En informant les gens sur ce qui se passe dans la commune, on espère favoriser</p>

	<p>leur implication dans la vie villageoise. Ce journal comprendra un agenda des manifestations culturelles et sportives organisées par les sociétés du village, l'animation socio-culturelle et la commission culturelle. On y trouvera également des articles pour présenter certaines manifestations et des sociétés communales, des portraits, des rubriques consacrées aux jeunes et aux aînés</p> <p>Skatepark : Suite à une demande des jeunes, nous sommes en train d'analyser l'opportunité d'aménager un skatepark et, le cas échéant, d'intégrer les jeunes dans la réalisation de ce projet. L'objectif premier serait de favoriser les loisirs extérieurs et l'activité physique des jeunes, le second objectif serait de favoriser l'implication des jeunes dans la réalisation de projets communaux.</p> <p>Maison intergénérationnelle : Il s'agira d'aménager les deux premiers étages du bâtiment de l'ancienne poste de Chippis afin d'offrir un espace de rencontres (animation jeunesse du vendredi, société des jeunes, les aînés) au premier étage. Le second permettra d'organiser des expositions provisoires.</p>
Ecole	<p>Interventions externes de spécialistes sur différentes thématiques en lien avec la santé (écran, image de soi, prévention tabac, etc.</p> <p>Adhésion du centre scolaire au Réseau21 des écoles en santé afin de développer des projets d'établissement.</p> <p>Concept d'amélioration des cours de récré avec des jeux adaptés, un environnement sécurisé, etc., afin de favoriser des pauses actives. https://animation.hepvs.ch/education-physique/index.php/securite-materiel/cour-de-recreation</p>
Famille et solidarités	<p>Maison intergénérationnelle, skatepark, journal d'informations culturelles et sportives, écoquartier, réaménagement de la Grande Avenue</p>
Espaces publics	<p>Ecoquartier + réaménagement de la Grande Avenue :</p> <p>Ces 2 projets sont étroitement liés car le réaménagement de notre Grande Avenue permettra un accès piétonnier à l'écoquartier et les véhicules seront stationnés en sous-sol du même écoquartier avec une entrée et une sortie au sud et au nord. Nous voulons réduire la vitesse sur la Grande Avenue à 30 km/h afin de favoriser les rencontres. Nous pensons être en mesure de présenter ce projet d'ici la fin de la législature à notre population.</p>

En un graph, voici le bilan des actions existantes dans votre commune lors du renouvellement de 2021 et de celles réalisées lors de la labellisation en 2018.

Mesures de promotion de la santé par domaine

